

Evaluation des langues vivantes aux baccalauréats général et technologique **session 2018**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

BACCALAUREAT GENERAL :

Série ES LV1 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

LV2 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

Série S LV1 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

LV2 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

Série L LV1 écrit + oral terminal

LV2 écrit + oral terminal

LV3 oral terminal

LVA(1 ou 2) oral terminal se substituant à celui de la LV1 ou LV2 (*LVA =langue vivante approfondie*)

LELE oral terminal (*LELE =Littérature étrangère en langue étrangère*)

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE :

Série STMG LV1 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

LV2 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

Série ST2S LV1 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

LV2 écrit + oral (évaluation en cours d'année)

Séries STI2D STD2A STL LV1 - écrit + oral (évaluation en cours d'année)

LV2 - écrit + oral (évaluation en cours d'année)

ETLV1 oral (évaluation en cours d'année)

Série STHR

LV1 écrit + compréhension orale (évaluation en cours d'année) + ETLV (évaluation en cours d'année)

LV2 écrit + compréhension orale (évaluation en cours d'année) + expression orale (évaluation en cours d'année)

ou

LV1 écrit + compréhension orale (évaluation en cours d'année) + expression orale (évaluation en cours d'année)

LV2 écrit + compréhension orale (évaluation en cours d'année) + ETLV (évaluation en cours d'année)

Les épreuves orales de LVO de la série STHR sont désormais évaluées en cours d'année. L'épreuve de compréhension orale est subie en LV1 et LV2 selon les mêmes modalités que celles des autres séries.

L'épreuve d'expression orale est subie soit au titre de la LV1 soit au titre de la LV2 selon les mêmes modalités que celles des autres séries.

L'épreuve de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) se substitue à l'évaluation de l'expression orale dans la langue retenue par le candidat au titre de cet enseignement.